

Aménagement du Port du Port-Louis de l'Isle de France

Le 14 décembre 1773 - Le Gouverneur Ternay au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/87

Mérites de Tromelin et Boisquesnay.
=====

A l'Isle de France, le 14 décembre 1773

Ternay. N°126.

Monseigneur,

Je ne vous ai parlé encore dans aucune de mes dépêches de MM. de Tromelin et de Boisquesnay, le premier chargé des travaux de l'opération, et le second capitaine de port au Port-Louis Isle de France.

Les talents du premier étaient déjà connus lorsqu'il a été destiné à venir dans cette colonie pour y travailler à détourner les eaux qui comblaient le port, et à creuser le Trou Fanfaron. Cette idée que cet officier a conçue, est bien combinée, et les travaux sont commencés depuis dix-huit mois. Ils ne [le] sont peut-être pas avec toute l'autorité que cet officier voudrait y mettre, faute de bras. Les trois ouragans successifs qui ont désolé cette colonie, ont causé des mouvements extraordinaires dans ce port. Il a fallu relever les vaisseaux qui avaient été à la côte. *Le Choiseul* même est encore échoué, faute de moyens pour le tirer de dessus un banc de corail où il a été porté par les vents. Les deux machines à curer n'ont point encore travaillé par cette raison. L'on s'occupe seulement dans ce moment-ci à agrandir et à perfectionner le canal par où les eaux des montagnes doivent avoir leur issue dans la mer. Le malheur arrivé au vaisseau *le Mars*, a fait jeter quelques matelots de renfort dans cette partie des travaux si nécessaires pour la sûreté des escadres que le Roi sera obligé d'entretenir en temps de guerre dans ces mers-ci, et qui ne seraient point en sûreté actuellement, depuis le 1^{er} décembre jusqu'à la fin d'avril. Cet inconvénient auquel le curage du Trou Fanfaron doit obvier, mettrait le Ministère dans le cas de ne pouvoir faire aucune combinaison sûre d'attaque ni de défense, puisqu'un seul coup de vent pourrait la détruire absolument.

Je vous demande, Monseigneur, les grâces du Roi pour MM. de Tromelin et de Boisquesnay, qui sont chacun dans leur partie, à la tête de tous les travaux relatifs à la Marine.

Indépendamment des vaisseaux qui ont été remis à flot depuis que je suis ici, l'on a relevé dans ce port, par les soins de M. de Boisquesnay, plus de 160 ancras de différentes grosseurs qui y étaient vraisemblablement restées depuis longtemps, ignorées et enterrées dans les vases. Cet oubli était d'un grand inconvénient pour les amarrages des vaisseaux. Enfin tout est assez en ordre dans cette partie. Et si un nouvel ouragan ne vient point encore multiplier nos travaux, ceux qui sont commencés pour la sûreté du port, avanceront beaucoup l'année prochaine.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le chevalier de Ternay

* * *